

## Soutien de l'Elysée à Eric Dupond-Moretti



Article rédigé par *L'Opinion*, le 27 janvier 2021

Source [L'Opinion] Le ministre de la Justice est visé par une plainte pour « prise illégale d'intérêts » déposée par deux syndicats de magistrats.

Après la plainte de l'Union syndicale des magistrats et du Syndicat de la magistrature, une information judiciaire a été ouverte le 13 janvier. Elle est instruite par la Commission d'instruction de la Cour de justice de la République. L'audition du garde des Sceaux est attendue dans les prochaines semaines. Les syndicats lui reprochent un mélange des genres entre sa fonction de ministre et son ancien métier d'avocat.

« Sa mise en examen est très probable. Vous verrez, ça ne fera pas un pli » : lâchée comme une évidence par un familier de l'exécutif, la prévision a de quoi surprendre. Car il s'agit du sort judiciaire et de l'avenir politique d'Eric Dupond-Moretti. Depuis la « jurisprudence Balladur », mise en examen est synonyme de démission. Mais cette fois, l'Elysée semble vouloir en décider autrement.

Le dossier, déclenché par la plainte pour prise illégale d'intérêts déposée en décembre par deux syndicats de magistrats, est aujourd'hui entre les mains de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République. Cette commission composée de trois juges a débuté ses investigations qui nécessiteront, à terme, l'audition du garde des Sceaux. Si l'hypothèse d'une mise en examen était retenue, [la ligne de défense de l'ancien avocat](#) est déjà étudiée.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)